

# Kanfen

Kanfen-sous-Bois ■ *Bulletin municipal 2015*

[www.kanfen.fr](http://www.kanfen.fr)



L'espace socioculturel en lumière

## Sommaire

<b>État Civil - Population .....</b>	<b>04-05</b>
<b>Le repas des Aînés .....</b>	<b>06</b>
<b>Recensement 2016 - Numéros utiles .....</b>	<b>07</b>
<b>Urbanisme .....</b>	<b>08-09</b>
<b>Liens d'amitié Kanfen Septfontaines .....</b>	<b>10-11</b>
<b>Dossier assainissement .....</b>	<b>12-15</b>
<b>Les travaux .....</b>	<b>16-17</b>
<b>La forêt .....</b>	<b>18</b>
<b>Écoles et périscolaire .....</b>	<b>19-23</b>
<b>Dossier espace socioculturel .....</b>	<b>24-27</b>
<b>Les services .....</b>	<b>28-30</b>
<b>Culture &amp; Loisirs .....</b>	<b>31-33</b>
<b>Les incontournables en images .....</b>	<b>34-35</b>
<b>Intercommunalité .....</b>	<b>36-37</b>
<b>La mairie .....</b>	<b>38</b>
<b>Les associations .....</b>	<b>39-43</b>
<b>Finances communales .....</b>	<b>44-45</b>

[www.kanfen.fr](http://www.kanfen.fr)

### Bulletin municipal 2015

Le bulletin municipal est intégralement réalisé et conçu par la Commission de la Communication

**Directeur de la publication : Denis Baur**

**Rédaction : I. Renoir - D. Baur - W. Bellofatto - R.**

**Di Bartoloméo - N. Greff - N. Le Lay - I. Debourges -**

**S. Veillet - S. Citerne**

**Conception graphique : S. Citerne - I. Renoir**

**Photos : S. Citerne (sauf mention particulière)**

**Impression : Imprimerie L'Huillier • Florange**

**Imprimé en 600 exemplaires**

**Mairie de Kanfen**

**4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN**

**tél. : 03 82 50 61 10 - fax : 03 82 50 61 68**

**Courriel : [mairie-kanfen@orange.fr](mailto:mairie-kanfen@orange.fr)**

**Liste de diffusion : [infos.kanfen@gmail.com](mailto:infos.kanfen@gmail.com)**

**Heures d'ouverture :**

**Lundi - mercredi - jeudi : 9h30 - 11h30 • 14h30 - 17h**

**Mardi et vendredi : 9h30 - 11h30 et 14h30 - 19h**

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce document

# Édito

Pour commencer, permettez-moi de vous présenter en mon nom personnel, au nom de mes collègues du conseil municipal et au nom des agents de notre commune tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos proches pour cette année 2016.

En raison des événements dramatiques que nous avons connus, 2015 gardera un goût amer. Les importantes manifestations d'unité nationale qui ont suivi montrent à quel point il est important de veiller aujourd'hui encore plus qu'hier, à la défense de nos libertés qui sont le socle de notre identité, de notre République. En cette période difficile, avec la montée de la xénophobie et du populisme, avec le dérèglement climatique et un chômage atteignant un triste record, je voudrais dire à ceux pour qui le quotidien est fait d'inquiétude, de peur, de souffrance et de malheur, de rester optimistes, de garder confiance en l'avenir. Je reste persuadé qu'après les efforts qui nous sont demandés, nous retrouverons le chemin de la croissance et de l'emploi.

L'année écoulée aura permis la réalisation de nombreux projets dont celui de l'achèvement de la construction de l'espace socioculturel que vous vous êtes rapidement approprié. De nombreuses manifestations s'y sont déjà déroulées : fête de l'Amitié Kanfen-Septfontaines, bal de l'association des parents d'élèves, conférence sur le Togo, concert de Noël, marché de Noël, bal du Nouvel An organisé par le club de handball, mariages et fêtes de famille. 2015 aura également vu débuter les travaux d'assainissement intra-muros en vue d'un raccordement sur la future STEP de Hettange-Grande. La première tranche des constructions de la ZAC de Raville a débuté et les installations devraient intervenir dès le 1<sup>er</sup> semestre 2016. Cet accroissement de population viendra confirmer l'augmentation régulière et maîtrisée de la population qui s'établit officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2016 à 1 139 habitants (soit un accroissement de 2,61 %).

En ce qui concerne les perspectives pour 2016, la municipalité poursuivra les travaux d'enfouissement des réseaux aériens dans les rues de la République, de la Mairie, Victor Hugo et

Avec l'accroissement de la population et la hausse de la fréquentation du périscolaire, le conseil municipal a validé une extension des bâtiments du périscolaire pour porter sa capacité d'accueil à 80 enfants.

Enfin, comme nous vous l'avions annoncé et après de multiples tracasseries administratives, les travaux liés à la création de quatre nouvelles cellules commerciales vont débuter dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Elles accueilleront un fleuriste, un boucher traiteur, un institut de beauté et un cabinet infirmier. La construction des 11 pavillons seniors avance également à petits pas et nous espérons les livrer à l'automne 2016.

Ces principales décisions et réalisations sont le fruit d'un travail collégial associant l'ensemble des membres du conseil municipal et des commissions. Pour tout ce travail réalisé au cours de l'année écoulée, je voudrais saluer et remercier l'équipe municipale qui m'entoure. Je n'oublie pas le personnel communal, administratif et technique qui œuvre au quotidien pour rendre Kanfen toujours plus accueillante. Je vous remercie également pour le soutien que vous nous manifestez quotidiennement dans la conduite de la gestion de notre commune, votre village.

Même si nos marges de manœuvre financières se réduisent, je vous confirme notre engagement à maintenir la fiscalité au niveau actuel.

Je me permets de vous rappeler, comme les années précédentes, que ce bulletin a été entièrement financé grâce au soutien des commerçants et artisans de notre territoire. Qu'ils en soient publiquement et chaleureusement remerciés.

En ce début d'année 2016, je voudrais conclure en vous assurant de mon profond attachement à notre village et à son développement harmonieux dans le respect de celles et ceux qui ont fait le choix de s'y installer.

*que cette année 2016 puisse les être aussi  
agréable que possible*



**Denis BAUR**

Maire de Kanfen

# ÉTAT CIVIL

## Les naissances

Pauline MATTALIANO .....	née le 30 janvier 2015
Ambre JACQUOT MALHIERE .....	née le 2 février 2015
Enzo RECHT .....	né le 11 février 2015
Alicia WEYH .....	née le 15 février 2015
Eléa LALLEMAND .....	née le 18 juin 2015
Gabriel CONATI .....	né le 18 juillet 2015
Timothé SCAT .....	né le 7 août 2015
Esma MERGHEMI .....	née le 14 août 2015
Bastien MANIN .....	né le 1 <sup>er</sup> septembre 2015
Alexis WEYH .....	née le 2 septembre 2015
Sarah GILBERT .....	née le 13 septembre 2015
Basile VILLAUMÉ .....	né le 16 septembre 2015
Amaury HERZOG .....	né le 28 octobre 2015
Rémi FRIZON .....	né le 31 octobre 2015
Marcel SALVUCCI VERRI .....	né le 18 novembre 2015

## Les mariages



4 juillet 2015  
Nathalie Chardant et Kévin Wojtowicz



14 août 2015  
Laure Casini et Bastien Gauthier



19 septembre 2015  
Sylvain Bruch et Alexandra Ancion



19 septembre 2015  
Christophe Cellier et Claire Larosch

† Mme MICHEL Jacqueline née BRENDL décédée le 11 août 2015 à l'âge de 83 ans  
M. DELHOMME René décédé le 26 septembre 2015 à l'âge de 65 ans  
M. BERGER GUY décédé le 30 octobre 2015 à l'âge de 57 ans  
M. JAHNKE Marcel décédé le 24 décembre 2015 à l'âge de 63 ans

# POPULATION

## Les nouveaux arrivants



30.01.2015

## Fête des Mamans



08.06.2015

## Nouveaux électeurs



21.03.2015 et 11.12.2015



POPULATION



Le public s'est installé pour le spectacle, la bonne humeur se lit sur les visages

## Le Repas des Aînés

08.11.2015

### La magie des rencontres

Pour le repas annuel des seniors offert par la municipalité, beaucoup de monde avait fait le déplacement. Plus d'inscriptions que d'habitude et pour cause, il s'est déroulé dans la toute récente salle de l'espace socioculturel de Kanfen qui fait la fierté des élus. Fini la course aux salles empruntées ici et là dans les communes voisines. L'après-midi convivial, rehaussé par la présence de Mme Anne Grommerch, Député-Maire de la Thionville, et de Mme Rachel Zirovnik, Conseillère Départementale, fut un véritable succès.

Au cours du repas, le maire a honoré les doyens du jour en la personne d'Albertine Baur (87 ans) et Adrien Auzanneau (91 ans). L'ambiance joyeuse et détendue a permis aux convives de danser sans modération. Quant à l'animation artistique qui tournait autour de jeux de magie et d'hypnose, elle était assurée par Luc John's & Crystale.

Nul doute que l'an prochain, nos anciens seront à nouveau de la partie.



1.



2.



3.

- 1 - M. Jouve victime « consentante » des magiciens « Luc John's & Crystale »  
 2 - Anne Grommerch, Députée ; Rachel Zirovnik, Conseillère Départementale et Denis Baur, Maire, remettent les cadeaux aux doyens de l'année  
 3 - La salle de l'espace socioculturel recevait tous les aînés de la commune

## Recensement 2016

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016



Les agents recenseurs : Julien Janet et Christiane Kihm

Cette année, les Kanfenois vont être recensés du 21 janvier au 20 février 2016. Il sera possible de répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en

France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement... Au niveau local, il sert notamment à ajuster l'action publique aux besoins des populations (écoles, maisons de retraite, etc).

C'est pourquoi la participation des citoyens est essentielle. Elle est ren-

due obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Un agent recenseur va vous rendre visite, il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel.

Pour la commune de Kanfen, deux agents recenseurs ont été nommés. Il s'agit de Christiane Kihm et de Julien Janet (photo ci-contre).

Ils vous remettront les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Merci de leur réservier le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles et seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

**Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site :**  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## Numéros utiles

### COMMUNE

Tél. : .....	03 82 50 61 10	Fax .....	03 82 50 61 68
Espace socioculturel de Kanfen.....			03 82 87 25 33
École primaire.....			03 82 50 26 96
École maternelle .....			03 82 50 66 11
Accueil périscolaire .....			03 82 56 36 87
MAM « Grimaces et Galipettes » .....			03 82 83 19 47
Liste de diffusion .....			infos.kanfen@gmail.com

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CATTEMON ET ENVIRONS (CCCE)

Tél. : .....	03 82 82 05 60	Fax : .....	03 82 52 59 28
Astreinte assainissement .....			06 32 90 00 30
Collecte déchets ménagers et/ou tri sélectif .....			06 88 39 95 22
Courriel : .....			ethill@cc-ce.com
Centre multimédia Communautaire .....			03 82 50 35 20
Relais Assistantes Maternelles Communautaire .....			03 82 83 59 68
Office de Tourisme Communautaire .....			03 82 56 00 02
Centre Technique Environnemental.....			03 82 82 26 27

# L'urbanisme

## ■ Loi Alur

### Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

Cette loi a été définitivement votée le 20 février 2014. Elle instaure d'importants changements pour les locataires, les propriétaires et les municipalités. Parmi les multiples mesures induites par la loi, il convient d'en retenir deux qui touchent directement les documents d'urbanisme communaux. La suppression du COS (Coefficient d'Occupation du Sol) : il s'agit de contraindre les maires à densifier les terrains déjà urbanisés, notamment dans les secteurs pavillonnaires comme à Kanfen où le COS était de 0,5 (à savoir : sur un terrain de 10 ares, la surface maximale de construction autorisée était

de 500 m<sup>2</sup>). Objectif, limiter l'étalement urbain et favoriser la construction d'appartements.

Autre mesure, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal : la loi rend obligatoire le transfert de compétence aux intercommunalités type CCCE pour élaborer un PLUi sauf opposition par délibération d'au moins un quart des communes membres représentant au moins 20 % de la population. Les communes peuvent donc, si elles le souhaitent, rester maîtres de leur développement urbanistique. C'est l'option retenue par les municipalités membres de la CCCE. [www.la-loi-alur.org](http://www.la-loi-alur.org)

## À savoir

Le ministère de l'Écologie a publié de nouveaux formulaires pour les futures demandes d'autorisations d'urbanisme qui seront déposées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

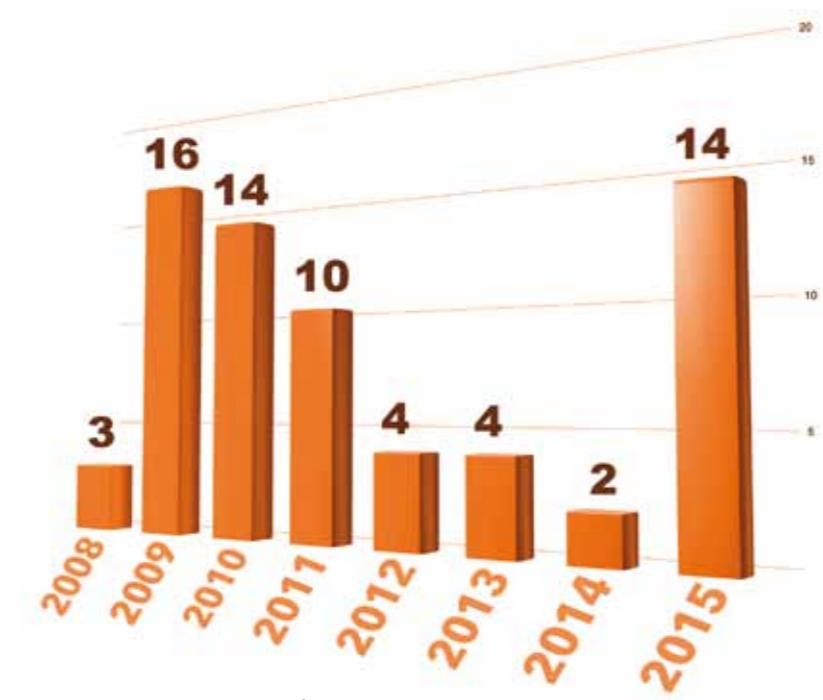
Ces nouveaux formulaires seront disponibles à la mairie ou en ligne sur le site : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319)

## ■ Statistiques sur les permis de construire

### Kanfen, un village attractif

À l'image des communes du Nord Mosellan, Kanfen est très sollicité par les actifs qui cherchent à s'installer à proximité du Luxembourg et des services qu'offre notre territoire communautaire. Cela se traduit par de nombreuses constructions qui ont étoffé le tissu urbain du village ces dernières décennies. Si l'on observe par exemple les permis de construire des maisons individuelles délivrés depuis 2008, on constate une forte augmentation de leur nombre entre 2009 et 2011 ainsi qu'en 2015 : entre 10 à 16 nouvelles maisons par an.

Ces périodes correspondent à l'ouverture du lotissement communal de Septfontaines dans le prolongement de Cantevanne et de celui de la ZAC de Raville en cours de développement. Le document d'urbanisme vise en effet à accueillir près de 1250 habitants tout en maintenant un caractère rural. Aussi la solution de mettre en



Evolution des dépôts de permis de construire de 2008 à 2015

place des lotissements communaux permet de limiter la pression foncière

tout en garantissant un aménagement architectural de qualité.



Les constructions sur la ZAC de Raville et la future rue des Walcourt

## ■ Une nouvelle voie : la rue des Walcourt

### Après la rue de Cantevanne, la Boucle des Seigneurs de Septfontaines, voici la rue des Walcourt

Avec la première phase d'urbanisation de la Zone d'Aménagement Concerté de Raville, le tissu urbain de notre commune va s'enrichir de nouvelles constructions.

Pour les desservir, le réseau de nos voies de circulation a été complété par l'aménagement de deux rues supplémentaires auxquelles, pour déterminer l'adressage du bâti, il fallait attribuer un nom.

Pour l'artère principale, c'est le diplôme d'armoiries communales, accordé par le département de la Moselle le 12 mai 1960, qui a inspiré la réflexion du conseil municipal qui a retenu le nom de la famille des Walcourt. Anciens seigneurs, en partie, de Kanfen, les Walcourt seraient originaires du comté de Namur.

La possession de fiefs leur appartenant dans notre région est attestée depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle Werri II de Walcourt serait le premier de son lignage à être signalé en Haute Lorraine.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les Walcourt donneront, par le jeu des alliances naissance à la lignée des seigneurs de Fontoy et d'Ottange.

## ■ Les règles de bon voisinage

### Vivre ensemble intelligemment, ça change tout !

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres, il faut accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société. La liste des sources de litiges entre voisins n'est pas exhaustive, on comprend donc facilement l'intérêt de connaître certaines règles de droit.

#### Le bruit

Pour la tranquillité du voisinage, le bruit excessif est sanctionné de jour comme de nuit. Ceci concerne tout bruit émis à l'intérieur des habitations ou des dépendances provenant d'animaux, de téléviseurs, de radios, pétards, véhicules, outils de bricolage ou de jardinage... Tout bruit causé par désinvolture ou par manque de précaution est répréhensible.

#### Le brûlage des déchets

Tout brûlage à l'air libre (y compris pour les déchets issus de tailles de haies ou d'arbres) est strictement interdit par arrêté préfectoral. Les déchets verts doivent être conduits à la déchetterie de Sœtrich ou à la benne située au lotissement Meilbourg.

#### Les plantations

Entre deux propriétés privées, le Code Civil impose une distance de 50 centi-

mètres pour les plantations ne dépassant pas 2 mètres de hauteur et une distance de 2 mètres pour les plantations dont la hauteur est supérieure à 2 mètres. L'élagage des haies est obligatoire en bordure du domaine public ou privé. On peut contraindre son voisin à couper les branches et ronces qui dépassent sur sa propriété, mais on ne peut pas exécuter cette opération soi-même.

#### La divagation des animaux

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources de mécontentement de certains de nos concitoyens. En zone urbaine les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que tenus en laisse.

# Liens d'amitié Kanfen-Septfontaines

12.09.2015



La grande salle accueille sa première manifestation, le jour même de son inauguration



Les invités ont fait la fête jusqu'au bout de la nuit !



Une équipe arpente le Keybourg, Yves Ewen en tête



L'équipe gagnante du rallye pédestre



L'harmonie de Septfontaines en concert privé à Kanfen



Les smartphones furent d'une aide précieuse...

## Un rallye dans le village

L'après-midi du 12 septembre 2015 a débuté par l'accueil de nos amis septfontenois à 14 h.

Après avoir organisé des équipes franco-luxembourgeoises, par tirage au sort effectué par de petites mains innocentes, chaque groupe s'en est allé pour le rallye pédestre « Découverte de Kanfen ».

Messieurs Mangin et Di Bartoloméo, nos spécialistes de l'histoire de Kanfen, avaient élaboré 18 questions

pour lesquelles il fallait avoir un sens de l'observation et une question a été prévue pour départager les éventuels ex aequo ; à savoir : « Au n°6 de la rue de Gaulle, une ancienne ferme restaurée affiche sur son linteau de porte la date de 1789. Sous l'ancien régime, en France, les dénominations de population étaient faits en feux (1 feu = 1 foyer = 5 personnes). Combien d'habitants résidaient à Kanfen en 1789 ? ». La réponse était 370.

Après 2 h 30 de marche à travers le village, les équipes se sont retrouvées à l'espace socioculturel où Roland Di Bartoloméo a donné les réponses aux diverses questions tout en y apportant des explications historiques, en bon professeur d'histoire qu'il est. Chacun a eu connaissance de sa note, que nous ne dévoilerons pas ici. Les gagnants ont reçu un livre. Pour les moins bons marcheurs, une compétition de pétanque était organisée.

## ■ 5<sup>e</sup> Fête de l'Amitié Kanfen - Septfontaines

Kanfen recevait Septfontaines pour la première fois à l'espace socioculturel

Après le rallye pédestre, la soirée s'est poursuivie à l'espace socioculturel où tous les invités ont pris un apéritif en écoutant un concert de l'harmonie de Septfontaines. Un grand merci aux musiciens et au chef d'orchestre qui répondent toujours présents à nos invitations. Le concert se termina par un grand classique du cinéma humoristique français : « Les gendarmes à Saint-Tropez ».

Nathalie Le Lay (2<sup>e</sup> adjointe), Francis Zeghers (commission Septfontaines-Kanfen), Marie-Josée Gressnich (ancienne Bourgmestre de Septfontaines), Denis Baur et Yves Ewen (Bourgmestre de Septfontaines) soufflent les bougies du 5<sup>e</sup> anniversaire



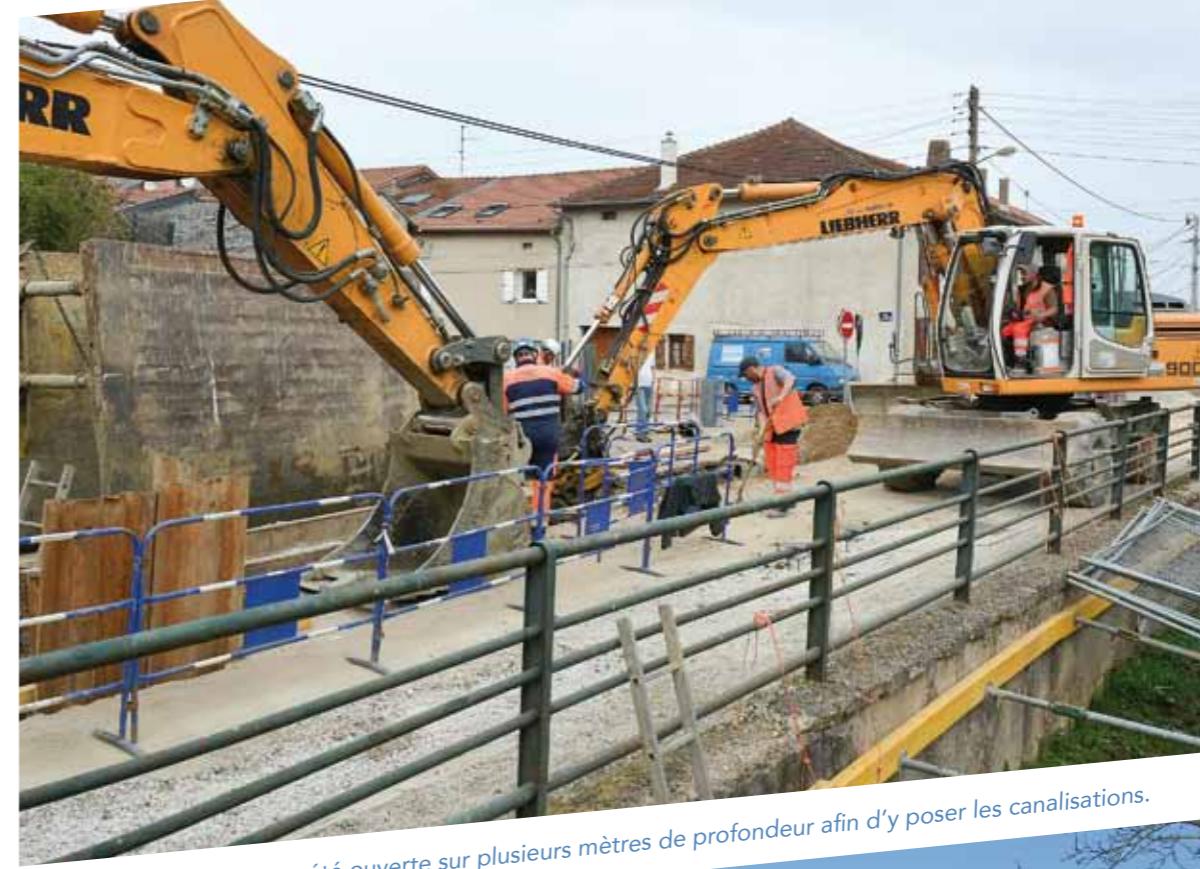
# Dossier

## ASSAINISSEMENT

### 12 mois de travaux : le bilan

Les travaux d'assainissement qui ont eu lieu dans notre village ont pour conséquence directe de relier vos maisons à une nouvelle station d'épuration sur Hettange-Grande. Cette opération aurait dû intervenir pour la fin de cette année. Mais la construction de la station a pris du retard en raison de son emplacement géographique très discuté. Il faudra vraisemblablement attendre, au mieux, fin 2017 pour être connecté à cette station dont la part réservée pour Kanfen est de 1250 équivalent/habitant. Laps de temps pendant lequel vous devez conserver vos fosses septiques. Cette situation vous constraint cependant à payer déjà la taxe d'assainissement qui s'élève à 1,75 € par m<sup>3</sup> d'eau consommée dans les zones en assainissement collectif étant donné que les travaux intra-muros ont été entrepris (contre 0,90 € dans les zones classées en assainissement non collectif).

Pour l'heure, les travaux d'assainissement intra-muros sont terminés dans toutes les rues concernées par le raccordement collectif. Il reste cependant à entreprendre quelques finitions et le raccordement à la future station d'épuration hettangeoise. Rappelons que la CCCE a été le maître d'ouvrage de toute cette opération d'envergure qui coûtera 3,74 millions d'euros.



### *La rue de la République cédée à l'euro symbolique*

Dans le cadre des actions d'enfouissement des réseaux aériens à travers le village, la commune doit intervenir rue de la République. Pour ce faire, elle a acquis une partie de la voirie qui appartenait aux riverains. En effet, la commune ne peut effectuer des travaux sur les terrains appartenant à ses concitoyens.

Ainsi, le 6 novembre 2015, l'ensemble des habitants de la rue de la République a cédé pour un euro symbolique une partie de la voirie dont ils étaient propriétaires. Désormais, la mairie pourra œuvrer sur cette route afin d'avancer dans son programme de mise en souterrain des lignes électriques et téléphoniques.



### **UNE MICRO-STATION POUR LA ZAC DE RAVILLE IMPLANTÉE EN TOUTE URGENCE**

Avec le retard pris sur la construction de la station d'épuration à Hettange-Grande, la commune de Kanfen a dû mettre en place une micro-station près du terrain de tennis à l'arrière de la boulangerie pour la somme de 175 000 €. Y sont raccordées une partie des nouvelles habitations de la ZAC de Raville, l'école maternelle, la future micro-crèche privée, les futures cellules commerciales et la salle communale.

Finalement, cet investissement permet de conserver une marge pour d'autres utilisateurs dans les dents creuses du village et de ne pas impacter les 1250 équivalent/habitant attribués à la commune.



Une dernière dalle en béton armé a été coulée au-dessus de la micro-station d'épuration le 27 août



La micro-station vient d'être posée, il faut maintenant remplir la cavité par des graviers. De l'eau est versée également afin de tasser les « graviers ».

# Les Travaux



Rue de Volmerange

## Bilan sur l'enfouissement des réseaux aériens

### Commune et Communauté de Communes à l'œuvre

La commune de Kanfen dispose d'un réseau de voiries d'une longueur de 8,3 km.

Pour bien comprendre le mécanisme d'interaction des différents acteurs que sont la commune et la CCCE, il est important de faire la distinction entre les différents types de voies, à savoir :

- les V.I.C. (Voie d'Intérêt Communal) dont l'équipement et l'entretien sont à la charge de la commune.
- les VICC (Voie d'Intérêt Communal et Communautaire) dont l'équipement et l'entretien sont à la charge de la Communauté de Communes. À noter qu'environ un tiers des voiries sont des VICC et représentent les axes principaux qui traversent la commune.

Depuis 2008, l'équipe municipale s'est attachée avec le concours de la CCCE à entreprendre l'enfouissement des réseaux aériens. C'est pourquoi chaque année, un budget important est consacré à ces opérations.

Le coût de l'enfouissement des réseaux aériens dans la totalité de notre commune sera de 1,403 million d'euros pour les VICC (financé par la CCCE) et de 1,410 million d'euros pour les VIC (financé par la commune et subventionné à 40 % par la CCCE) sur les deux mandats de l'actuelle équipe municipale. Ce montant comprend les travaux d'enfouissement des réseaux et les nouveaux candélabres.

VICC	État ERA	Coût des ERA*
r. R. Schuman	Réalisé	
r. d'Hettange		
r. de Gaulle		553 189 €
r. Jeanne d'Arc		
r. de Volmerange		
r. du Moulin		
r. de Zoufftgen		
VIC	État ERA	Coût des ERA*
r. du Chemin de Fer / Kissel	Réalisé	120 437 €
r. Pasteur		
r. de l'École		
r. St-Nicolas		182 362 €
r. de l'Amitié	Réalisé	116 395 €
r. de la Mairie		
r. de la Lorraine		
r. Victor Hugo		
r. de la République (partie)		
r. de Volmerange (commune)		
r. du Lavoir		
r. de la Liberté		
r. de Vergers		
r. du Nord		
r. du Keybourg		
r. de la Mine		
r. de la Forêt		
	À réaliser	coût estimé à 840 000 €

\* Montants TTC

### Le petit pont

Afin de faciliter la circulation pédestre pour se rendre à la boulangerie, un petit pont a été construit au-dessus du ruisseau. Ces travaux ont modifié l'écoulement de l'eau. La mairie a donc procédé à la plantation de 21 arbres à proximité pour respecter la loi sur l'eau.



### Végétalisation du merlon

Le merlon, situé le long du lotissement de la ZAC de Raville et de la RD15, après avoir été planté de nombreux arbustes, a été engazonné au mois de juin. Et la méthode est assez atypique ! À la lance à eau !

Pour ceux et celles qui seraient intéressés par la méthode, voici les prérequis : une pompe à eau, une citerne, des semences de gazon, de l'amidon et beaucoup d'eau. Mélangez le tout, allumez la pompe, arrosez votre terrain, attendez, et ça pousse ! Ou pas...

### La Kissel

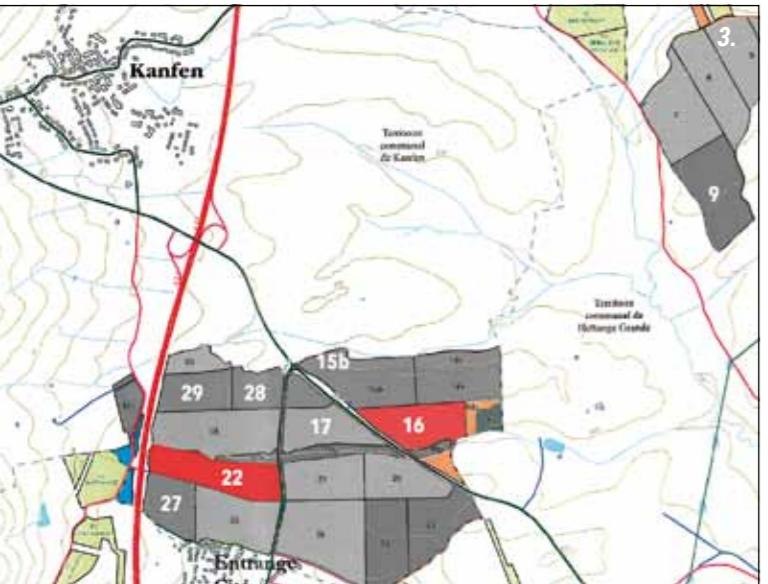
À la suite de la restauration et de la renaturation de la Kissel par le Syndicat de Curage de Cattenom et environs, plusieurs arbres ont été plantés le long du ruisseau rue de la Kissel. Un gravillonnage a également été réalisé rendant son accès très agréable pour de petites balades à travers le village.



### Déchets verts

La benne à déchets verts mise en place au lotissement Meilbourg au début de l'été a fait la preuve de son utilité. Les Kanfenois y déposent exclusivement leurs tontes de gazon, feuilles, tailles de végétaux, petits branchages, plantes et végétaux flétris.

À utiliser sans modération ! Félicitations aux utilisateurs qui respectent les prescriptions !



## Affouagistes

*La campagne de coupe a débuté en fin d'année 2015*

La forêt communale de Kanfen est morcelée en cinq parties distinctes, deux entités se distinguent.

La première (parcelles 1, 2, 10 et 13) représentant 39,95 ha, est assise sur les côtes calcaires aux versants pentus. Ces sols sont favorables au hêtre accompagné du cortège traditionnel des feuillus précieux (érable sycomore, frêne et merisier).

La deuxième (parcelles 3 à 9, et 14 à 30) représentant 178,53 ha, est assise sur le plateau Lorrain, sur un substrat marneux où les pentes sont faibles. Ces sols sont bien adaptés au chêne sessile.

La forêt est une source de revenus importante pour la commune, elle permet notamment de compenser pour une bonne partie les baisses de dotation de l'État. Un plan d'aménagement pour la période 2014-2033 a été voté par le conseil municipal en 2013. Il a pour objectif de définir un plan de coupe afin de pérenniser et régénérer la forêt. Elle est composée à 85 % de chênes d'une grande valeur marchande, et est économiquement à maturité, 40 % des arbres ont entre 120 et 160 ans. C'est pour cette raison que la commune s'est engagée dans une campagne de coupe conséquente afin d'exploiter cette ressource de grande valeur qu'est le bois.

Concernant cet hiver 2015/2016, les coupes destinées aux affouagistes et aux menus produits forestiers s'effectueront dans les parcelles 16 et 22.

*1. Les coupes ont débuté sur les parcelles 16 et 22*

*2. Jérôme Remy (ONF), Denis Baur et René Kirschwing (conseillé délégué à la gestion de la forêt) consultent les plans de coupe*

*3. Les parcelles 16 et 22 localisées sur la carte de la forêt*

## L'école maternelle



*Maternelle, petite et grande section : Audrey Nierenberger, directrice de l'école maternelle, Élisabeth Mangeard (ATSEM)*



*Maternelle, très petite, petite et moyenne section : Christine Bararas (titulaire) et Julie Guerin, Joan Marceillant (ATSEM)*

## L'école élémentaire

17.06.2015



CM1 - CM2 : Alain Tchorowski, directeur de l'école élémentaire



CE2 - CM1 : Maude Cossurel



CP -CE1 : Marie-Cécile Dutheil-Petit et Magalie Pédron

## Exercice incendie

Les pompiers sont intervenus aux écoles pour un exercice incendie



Les enfants se sont pris au jeu avec beaucoup de plaisir, certains se voyaient déjà sur le calendrier des pompiers de 2030 !

C'est sous un soleil printanier que les petites têtes blondes kanfenoises ont participé à une simulation d'incendie au sein de l'école Jean de Raville conjointement organisée par M. Tchorowski et les pompiers de Thionville. Au sommaire : une intervention programmée mais tenue secrète auprès des enfants afin que l'exercice porte ses fruits tant sur le plan de la répétition des attitudes à tenir en cas de besoin d'évacuation des bâtiments, que sur le plan des procédures mises en place par le personnel enseignant. Les enfants ont ensuite eu la possi-

bilité de manier les lances à incendie et de tester l'effet de la pression. La pelouse bénéficiant, pour l'occasion, d'un arrosage massif ! Une visite détaillée et commentée du camion s'en est suivie. Et pour clôturer le tout, les casques des combattants du feu ont coiffé les têtes des écoliers volontaires. Petits et grands auront trouvé leur compte dans cette répétition grandeure nature, au son des klaxons et du deux-tons. Qui sait ? Cet exercice aura peut-être aussi été l'occasion de susciter des vocations...



Les enfants ont eu la chance de visiter le véritable camion des pompiers !

## Le conseil d'école

Petit rappel sur le rôle et compétences du conseil d'école.

Le conseil d'école est l'organe qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école, notamment le vote du règlement intérieur et l'organisation de la semaine scolaire. Il est composé du directeur de l'école, qui le préside, de l'ensemble des maîtres affectés à l'école, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires (Didier Nicloux, 1<sup>er</sup> adjoint, en l'occurrence), des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes), du délégué départemental

de l'éducation chargé de visiter les écoles. Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent l'élection des parents. Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves. Le conseil d'école participe également à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions

intéressant la vie de l'école.  
Outre les enseignants, les représentants des parents d'élèves au conseil d'école de Kanfen sont :

**École maternelle :**  
M. Magazzeni (titulaire), Mme Merghemi (titulaire), Mme Barbosa (suppléante), M. Marceillant (suppléant)

**École élémentaire :**  
M. Barré (titulaire), Mme Regnery (titulaire), Mme Terver (titulaire), Mme Butin (suppléante), Mme Lach (suppléante), Mme Kuntzler (suppléante)



De gauche à droite : Marie-Josée, Lara, Marie-Paule, Véronique, Émilie, Jessica , Lauralee, Denis

## Les experts du périscolaire

Une équipe de professionnels au service des enfants de Kanfen

L'accueil périscolaire de l'association ECLOS Kanfen a vu le jour en 2004. Le périscolaire accueillait environ une vingtaine d'enfants sur le temps du midi et une dizaine l'après-midi ce qui correspondait aux besoins de l'époque.

Aujourd'hui, Kanfen a grandi et ses besoins d'accueil également. Le périscolaire accueille ainsi en moyenne

15 enfants le matin, 55 le midi et 30 l'après-midi.

Afin d'améliorer l'accueil proposé aux enfants, la mairie a mis à disposition du périscolaire la nouvelle salle des fêtes afin que les enfants de l'élémentaire puissent y déjeuner dans un cadre agréable et dans des conditions indispensables à une pause méridienne.



Les enfants de l'école maternelle continuent eux à manger dans les locaux de l'accueil périscolaire et profitent à leur tour d'un espace plus adapté et d'un environnement plus calme.

Afin de répondre à la législation en vigueur, l'équipe d'animation s'est agrandie. Elle se constitue comme suit : Émilie Matus (responsable), Véronique Fastnacht (adjointe et animatrice), Marie-Josée Pugliese, Marie-Paule Schmitt, Denis Distribue, Jessica Rosselet, Lara Toffolo et Lauralee Bruyant (animateurs).

L'après-midi, l'équipe travaille autour du thème des contes des légendes et des mythes afin de proposer aux enfants des animations variées ludiques et éducatives.

*Plus d'informations sur le blog :  
accueilperiscolairekanfen.blogspot.com*

## Des jeunes, des élus et... un gendarme

Les équipements municipaux, sujets de discussion entre les jeunes et les élus

03.07.2015



Une rencontre avec les jeunes du village scolarisé en primaire ou au collège a été organisée à la mairie le 3 juillet. De nombreux sujets ont été abordés notamment ceux qui concernaient les équipements locaux (le city stade, le court de tennis, le gymnase, les écoles,...). Lors de cette soirée, l'adjudant Lupo de la gendarmerie d'Hettange-Grande est également

intervenu en expliquant les règles à respecter sur l'utilisation des équipements publics, la sécurité ou encore l'environnement. Il a aussi sensibilisé les enfants sur quelques précautions à prendre. Après la séance de questions-réponses, Denis Baur a proposé la création d'un « conseil municipal jeunes » afin de permettre aux enfants de participer à la vie publique, de faire

des propositions et ainsi de les inciter à adopter une démarche citoyenne. Un vote à main levée a été effectué et c'est bien entendu le « oui » qui l'a largement emporté. La mise en œuvre de cette proposition sera examinée par le conseil municipal au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

## Rencontres élus - enseignants

02.09.2015



De gauche à droite : Nathalie Le Lay, Didier Nicloux, Deni Baur, Christine Barbaras, Roland Di Bartoloméo, Maude Cossurel, Audrey Nierenberger, Magalie Pétron, Alain Tchorowski et Marie-Cécile Dutheil-Petit

Concernant l'école maternelle Jeanne d'Autel qui compte 52 enfants, l'équipe enseignante est inchangée. La répartition des classes est la suivante : Audrey Nierenberger, directrice, est en charge de la petite section et de la grande section (soit 26 enfants). Christine Barbaras, quant à elle, est en charge de la très petite section, de la petite section et de la moyenne section.

L'école élémentaire Jean-de-Raville accueille de nouveaux

enseignants. La répartition des classes est la suivante : Marie-Cécile Dutheil-Petit, nouvelle venue, vient en complément de Magalie Pétron dans la classe de CP-CE1(24 élèves). Maude Cossurel arrive à Kanfen au poste de titulaire de la classe de CM2-CM1(21 élèves). Et enfin, Alain Tchorowski, directeur, enseignera aux enfants de la classe CM1-CM2 (22 élèves).

# Dossier

## ESPACE SOCIOCULTUREL

### *La construction*

Petit rappel : c'est en mai 2014 que la « première pierre » de la salle communale a été posée par Denis Baur entouré de Patrick Weiten alors Président du Conseil Général de la Moselle et d'Étienne Stock, Sous-Préfet de Thionville. Ce bâtiment qui allie bois, béton, métal et verre s'intègre parfaitement dans l'environnement et se situe à proximité des infrastructures sportives, du city stade, des cellules commerciales mais également du groupe scolaire.

Le coût global de cet équipement s'élève à 1,03 million d'euros HT, il a été subventionné à 70 % par les partenaires institutionnels : Conseil Départemental de la Moselle, Conseil Régional, État et Communauté de Communes de Cattenom & Environs (CCCE).

La construction aura duré plus d'un an et la commission en charge des travaux, dirigée par Didier Nicloux, 1<sup>er</sup> adjoint, aura eu fort à faire pendant toute cette période.

En plus des tracas comme une fuite d'eau au niveau du toit, un retard de la pose du parquet dû à l'humidité de la dalle, l'assainissement a constitué sans nul doute le plus gros problème.

En effet, la salle communale comme le reste de la ZAC aurait dû être reliée à la nouvelle station d'épuration construite à Hettange-Grande. Cependant les travaux ont pris du retard et elle ne sera sans doute mise en service qu'en fin 2017.

Afin que cet équipement puisse enfin accueillir les différentes manifestations, la municipalité de Kanfen a fait le choix de mettre en place, l'été dernier, une micro-station d'épuration à côté du terrain de tennis. Y sont reliés, la salle, l'école maternelle, les futurs commerces ainsi que la micro-crèche privée.



L'espace socioculturel éclairé par un beau soleil matinal

*Le nouvel espace socioculturel répond parfaitement aux besoins de la population kanfenoise, aux associations, aux écoles et à la commune.*



*La salle principale, avec son immense baie vitrée donnant sur le lotissement du Meilbourg et la colline du Kudertsberg*

# Dossier

## ESPACE SOCIOCULTUREL

12 septembre 2015

### L'inauguration

De nombreux élus, maires, sénateur, présidents et conseillers, bourgmestre, représentants du monde associatif, pompiers, gendarmes et chefs d'entreprise étaient présents pour l'inauguration du nouvel espace socioculturel de Kanfen.

À l'extérieur, un bâtiment moderne mais qui s'intègre parfaitement dans le paysage. À l'intérieur, ce qui retient l'attention c'est la luminosité qui s'engouffre par les baies vitrées avec vue sur la nature. La surface totale est de 450 m<sup>2</sup>. La salle principale de 220 m<sup>2</sup> avec une scène amovible pouvant accueillir 180 personnes assises, abrite une salle de réunion de 30 m<sup>2</sup> (pouvant aussi servir de loges pour les comédiens et artistes), une cuisine lumineuse et ultramoderne de 50 m<sup>2</sup>, un bar accessible de l'extérieur, ainsi que des vestiaires.

Lors de son discours, Denis Baur a souligné que cette salle s'inscrit dans le développement de la zone de loisirs et qu'elle va devenir « le cœur de notre commune » ainsi qu'une véritable « passerelle intergénérationnelle ».

Le sénateur François Grosdidier a souligné l'importance de cet équipement « qui va rester en place sur plusieurs générations ». Brigitte Vaisse, conseillère régionale, Michel Paquet, président de la CCCE et Patrick Weiten, président du Conseil Départemental de la Moselle, sont tombés d'accord sur la qualité, la sobriété, la fonctionnalité et la maîtrise du coût de l'espace socioculturel.

Tous ont félicité le maire et le conseil municipal pour cette réalisation, qui permet aux Kanfenois de se retrouver à l'occasion d'un repas, d'une conférence, d'un concert ou d'une pièce de théâtre mais également pour leurs fêtes de famille.



Le discours d'inauguration de M. le Maire devant les élus et les Kanfenois



Les invités attendent le début de la cérémonie



La traditionnelle photo de la coupe de ruban



### Location de la salle

Kanfen, ses habitants, ses associations disposent d'un nouvel espace socioculturel. Cette nouvelle salle synonyme de convivialité peut être louée pour vos manifestations familiales ou associatives.

Elle est réservée par ordre de priorité :

- Aux cérémonies et animations de la commune
- Aux associations de la commune qui organisent une manifestation
- Aux habitants de Kanfen, aux enfants des habitants de Kanfen ainsi qu'aux parents des habitants de Kanfen.
- Aux associations de la commune qui n'organisent pas de manifestations

- Les demandes n'entrant dans aucune de ces 4 catégories seront traitées au cas par cas.

Pour réserver, il suffit d'aller en mairie, de réserver votre date, de remplir un formulaire de demande de location et de signer la convention d'utilisation de la salle et surtout de respecter le règlement intérieur.

L'espace socioculturel de Kanfen, d'une capacité de 180 personnes assises pour les repas et de 210 places assises pour des spectacles, est classé « Établissement recevant du public ».

La gestion de la salle est assurée par la mairie sous la responsabilité de M. le Maire.

Une réservation de la salle pour un week-end est prioritaire par rapport à une réservation journalière pour toute réservation effectuée 1 an avant la manifestation quel que soit le rang de priorité du réservataire cité ci-dessus.

Que la salle soit mise à disposition gracieusement ou qu'elle soit payante, il sera exigé des particuliers ou des associations une caution à verser lors de la remise des clés.

Le réservataire prendra rendez-vous auprès du responsable afin de procéder à la remise des clés, de recevoir toutes les recommandations et procéder à l'inventaire et l'état des lieux.

Le réservataire s'engage à ce que la salle, le bar, le hall d'entrée, la cuisine et les sanitaires soient entièrement débarrassés et nettoyés avant le lundi matin 10 heures.

Le réservataire s'engage à venir chercher sa convention signée à la mairie de Kanfen dans les huit jours qui suivent sa demande. Il devra verser en échange le montant total du prix de la location par chèque ou en numéraire (pour toute somme inférieure ou égale à 250 €)

	Jour	Week-end
Salle principale + hall d'entrée + bar		
Associations	100 €	150 €
Particuliers	150 €	250 €
Salle principale + hall d'entrée + cuisine+ bar		
Associations dans le cadre de manifestations	150 €	250 €
Particuliers	250 €	600 €
Bar (uniquement si aucune réservation pour le WE)		
Associations dans le cadre de manifestations	15 €	30 €
Caution salle	2 000 €	2 000 €
Caution bar	1 000 €	1 000 €
Location percolateur (à l'unité)	5 €	5 €
Location de micro-onde	5 €	5 €
Vaisselle		Contacter la mairie

Le respect du règlement intérieur est l'affaire de tous , il est à votre disposition dans sa totalité en mairie.



11.08.2015 - La plateforme où seront construits les pavillons seniors

## Pavillons seniors & cellules commerciales

### Des habitats adaptés à nos seniors bientôt disponibles

Les 11 résidences seniors à l'arrière du gymnase et les nouveaux commerces près de la boulangerie n'ont pas encore pris de la hauteur. Cependant le dossier suit son cours et le montage financier de près de 2,7 millions d'euros reste à ajuster. Il faut savoir que la commune ne fera pas d'emprunt pour cette opération ce qui est avantageux, car cela ne contribuera pas à augmenter l'endettement par habitant. Il s'agit d'une opération blanche prise en charge par un partenaire financier qui recevra en contre partie de son investissement un loyer unique de la part de la commune.

À l'heure actuelle, la plateforme destinée à accueillir les pavillons seniors est en place et les premiers éléments tarifaires peuvent être

communiqués aux intéressés. La somme annuelle que devra payer la commune au partenaire financier pour rembourser son investissement s'élèverait à 152 721 €. Ce montant devra correspondre à celui collecté par la commune pour les locations. La collectivité prend le risque de la vacance si elle ne trouve pas de locataires. Ceci ne devrait cependant pas arriver dans l'immédiat, car l'ensemble des 11 maisons seniors et les locaux commerciaux sont déjà tous réservés.

Les loyers mensuels différeront selon leur nature et le conseil municipal devra en fixer les montants au cours du premier trimestre 2016.

Pour les 8 logements seniors conventionnés, le loyer variera entre 510 € et 550 €. Quant aux 3 logements

non-conventionnés, il s'établira entre 650 € et 680 €. L'aide personnalisée au logement pourra être déduite de cette somme. En ce qui concerne les garages et car-port, ils se loueront respectivement entre 25 € et 35 € par mois.

Concernant les 4 cellules commerciales, trois parties sont à distinguer. Le local d'activité loué entre 700 € et 1 450 € selon les mètres carrés mis à disposition (soit 13,50 €/m<sup>2</sup>). Les logements à l'étage rapporteraient entre 300 et 750 € par mois. Les sous-sols seront réservés à la commune.

Les délais de livraison des cellules commerciales sont prévus pour septembre-octobre 2016. Pour les pavillons seniors, il va falloir encore s'armer d'un peu de patience.

## La boulangerie : 1 an déjà !

04.10.2015

La boulangerie a organisé une tombola à l'occasion de son premier anniversaire



Photo D. Nicloux

M. Le Doaré, une jeune cliente de passage et M. le Maire effectuent le tirage au sort des gagnants

Samedi 13 septembre 2014, la boulangerie « Le Fournil de Kanfen » ouvrait ses portes et accueillait un public nombreux pour son inauguration. Un

an après, inutile de faire un bilan trop détaillé : c'est un grand succès ! À tel point qu'il a fallu déjà agrandir les locaux pour faire face à la demande sans cesse plus importante !

À l'occasion de cette première bougie, la famille Le Doaré a organisé une tombola. Les clients de la boulangerie-pâtisserie étaient invités à déposer un coupon dans une urne gracieusement prêtée par la mairie. C'est sous le contrôle bienveillant de Monsieur le Maire, rompu aux techniques du dépouillement électoral, que s'est fait le tirage au sort des gagnants de cette tombola, avec l'aide précieuse de petites mains innocentes.

De nombreux lots étaient à gagner, dont une tablette numérique, des repas, des paniers garnis, des pâtisseries, etc.

## De nouveaux commerces à Kanfen

Bientôt un boucher-traiteur, un fleuriste, un cabinet médical, une esthéticienne

Les futurs commerces de Kanfen représentent une perspective attendue par les habitants du village. En effet, au cours de l'année 2016 des cellules commerciales et de services devraient voir le jour à côté de la boulangerie. Un boucher-traiteur et un fleuriste vont ouvrir boutique, un cabinet d'infirmier, un kinésithérapeute et un institut de beauté venant compléter l'offre kanfenoise pour le bien-être de sa population et des clients du secteur.

Les travaux de construction débuteront dès le début d'année 2016 pour une ouverture progressive à l'automne. Gageons que le succès connu par la boulangerie depuis son ouverture en septembre 2014 saura se propaguer à ses voisins.



Vue 3D du projet des prochaines cellules commerciales.



Pina Zaccaria

## ■ Micro-crèche « Les p'tits French'y »

Entretien avec Pina Zaccaria, directrice de la structure

### **Quel est votre parcours personnel et professionnel ?**

J'ai travaillé 17 ans au Luxembourg dans le secteur financier, puis j'ai décidé de me réorienter et de me rapprocher de mes valeurs. En effet, le poste que j'occupais m'a permis d'acquérir de l'expérience dans différents domaines comme la comptabilité, les budgets, les projets, le management mais ne contribuait plus totalement à mon épanouissement. C'est pourquoi j'ai décidé de passer un CAP Petite Enfance que j'ai obtenu avec succès.

L'idée de la création de ma propre micro-crèche est née il y a plus de 5 ans. En effet, je suis moi-même maman de deux enfants. La problématique de garde d'enfants, je connais bien ! Il est important de partir travailler et de savoir que son enfant est confié à une équipe de professionnels à l'écoute des besoins des enfants.

C'est donc naturellement que je souhaite mettre toute mon expérience, mais aussi mon dévouement au service des familles. Pour moi, travailler avec les enfants est une véritable passion.

### **Pourquoi un projet à Kanfen ?**

Kanfen est une commune en constante évolution démographique. La ZAC de Raville commence à se développer avec, entre autres, des pavillons individuels qui permettent aux jeunes couples de s'installer sur la commune et donc d'y fonder une famille. L'implantation de nombreux

commerces et notamment de la boulangerie est un bel exemple de la dynamique qu'offre la commune. La proximité de l'école, des pavillons seniors et la MAM sont également de précieux atouts qui ouvrent la possibilité de porter de nouveaux projets, d'ouvrir de nouvelles relations sociales dans la commune.

### **Où en sont les travaux ?**

J'ai reçu le permis de construire en octobre et les travaux commenceront au 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Un architecte maître d'œuvre supervisera les travaux. La construction est conforme aux critères de la PMI (protection maternelle et infantile), respecte le PLU de la ZAC de Raville ainsi que la norme RT 2012. La structure sera de plain pied avec une superficie d'environ 130 m<sup>2</sup> et un jardin d'environ 100 m<sup>2</sup>.

### **Quelles sont les particularités de la micro-crèche Les p'tits French'y ?**

La capacité d'accueil sera limitée à 10 enfants. Cette forme de structure permet d'offrir un accueil familial et individuel à chacun d'entre eux. Nous accueillerons des enfants de 10 semaines à 3 ans.

L'implantation géographique facilitera l'accès aux parents qui viendront chercher les frères et sœurs aux écoles maternelle et élémentaire qui jouxtent la micro-crèche.

Ce sera une micro-crèche bilingue (Français/Anglais). Les travailleurs frontaliers qui côtoient les entreprises ou banques à Luxembourg pratiquent

comme langue officielle l'anglais. Ce qui a été mon cas lorsque je travaillais au Luxembourg puisque je parle l'anglais depuis plus de 20 ans. Nous connaissons aussi les lacunes de la pratique des langues étrangères en France. Et c'est dès le plus jeune âge qu'il faut habituer l'enfant au son et à la pratique d'une langue étrangère, car sa capacité d'apprentissage est énorme.

Nous pratiquerons l'initiation à l'anglais à raison d'une journée par semaine sous forme d'atelier ludique, de chants, de comptines et de dessins.

### **Quelle sera votre équipe ?**

Nous serons 4 professionnelles de la petite enfance : une assistante maternelle avec plus de 10 ans d'expérience, une professionnelle titulaire du CAP petite enfance, une EJE (éducatrice de jeunes enfants), et moi-même en tant que gestionnaire et également titulaire du CAP Petite enfance. L'équipe sera complète avec le recrutement, que j'espère prochain, d'une EJE. Nous serons ouvert de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi. Je tiens à remercier tous mes partenaires : la CAF, le Crédit Mutuel, la CCI, le conseil départemental, la PMI, ID'Architecture et StudioK2C et monsieur le Maire, Denis Baur, pour son soutien.

**Plus d'informations sur : [www.lespitsfrenchy.com](http://www.lespitsfrenchy.com).**



## ■ Théâtre : un beau lever de rideau

13.11.2015

La salle était comble pour accueillir la première pièce de théâtre programmée à l'espace socioculturel

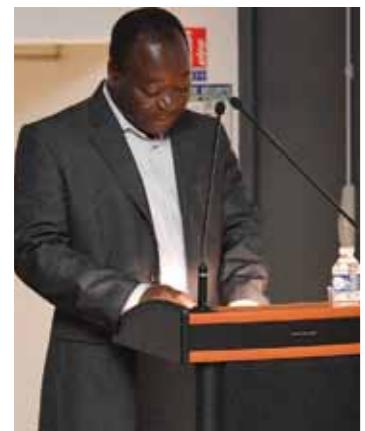
L'association « Théâtre de l'île en joie » a inauguré la nouvelle scène rétractable de notre espace socioculturel. Les comédiens ont beaucoup apprécié le confort de la salle et notamment son acoustique. Un public enthousiaste et très nombreux s'est déplacé pour cette manifesta-

tion puisque près de 140 personnes étaient présentes. « Mais qu'est-ce qu'elle fout la mort ? ». Cette question bizarre fut l'objet de situations cocasses dignes des plus grands vaudevilles ! Une mère soit disant mourante qui ne meurt pas, deux sœurs qui ne s'aiment pas, des maris et une

amie embarqués dans ce règlement de compte ! Cette joyeuse troupe nous a vraiment emporté dans leur délire ! Rires et applaudissements furent au rendez-vous avec un brin d'émotion en fin de représentation pour les acteurs car c'était la dernière date de leur pièce.

Les rires ne laissent aucun doute sur la qualité du spectacle





## ■ Conférence sur le Togo

02.10.2015

L'abbé Emmanuel Banassim a animé une conférence sur le Togo

L'abbé Emmanuel Banassim a eu le privilège d'ouvrir, vendredi 2 octobre, le programme culturel dans notre nouvelle salle communale. À la demande de la municipalité, il a animé, non sans une certaine appréhension, une conférence sur son pays d'origine, le Togo. Cette manifestation a été un réel succès, déjà par l'affluence d'un public venu très nom-

breux, mais surtout par le travail minutieux de recherche effectué par le père Emmanuel. La qualité de son exposé, la richesse de ses informations toutes illustrées de multiples photos et d'anecdotes toujours parsemées d'un brin d'humour ont enchanté l'auditoire reparti plein d'images en tête.

## ■ Fête patronale

Un week-end de fête pour petits et grands

Après un an d'absence, la fête patronale est revenue à Kanfen !

Elle a fait le bonheur des petits et grands autour de stands traditionnels et d'une attraction peu ordinaire, une piscine avec des boules transparentes géantes (Water Ball) qui a permis à ceux qui espéraient un jour marcher sur l'eau d'accomplir leur rêve. Il y a eu également cette année une autre nouveauté : le spectacle de « Guignol et Pinocchio » avec la présence de Pluto !

La municipalité tient encore à remercier les associations du village, le club de handball et l'association des parents d'élèves qui ont assuré une restauration de qualité lors de cette manifestation et le club de tennis pour l'installation de son atelier tennis.



1. Les jeux de hasard rencontrent toujours un vif succès  
2. La nouvelle attraction : le water ball

26.09.2015

## ■ L'Église en concert

18.01.2015

La musique a empli le chœur et les cœurs de l'église

Sur le thème de Noël, le Chœur Mixte de l'association OPERA s'est produit en l'église Saint-Maurice le 18 janvier 2015. Il est formé de cho-

ristes issus de différentes chorales de notre région : Illange, Manom et Serémange. Le chef de Chœur Gabriel Hoffmann a proposé aux Kanfenois

un répertoire varié et de très grande qualité. Quoi de mieux qu'une église pour exalter l'émotion des voix ?

## ■ Concert de Noël

12.12.2015

Celui qui chante fait prendre la fuite à ses maux

Le groupe vocal Chœur de Chêne, dirigé de main de maître par Pascal Muller et composé de près de 50 choristes, a offert au public kanfenois le 12 décembre 2015 dans notre espace socioculturel un très beau spectacle de fin d'année.

Le programme, composé en deux parties, nous a plongés dans un premier temps dans une ambiance festive et chaleureuse grâce à de magnifiques chants de Noël pour terminer dans un second temps sur un répertoire de grands classiques

tirés de la chanson française. Le succès était forcément au rendez-vous au regard des multiples rappels réclamés par le public, révélateurs du talent et de la maîtrise de ce groupe vocal de Sainte-Marie aux Chênes.

La grande salle de l'espace socioculturel accueillait son 2<sup>e</sup> concert de l'année



# Les Incontournables EN IMAGES

8 mai 2015



Les enfants de l'école primaire ont symbolisé la fête de l'Europe au travers de drapeaux confectionnés par leurs soins

## Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 & Fête de l'Europe

À l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire du 8 mai 1945, la célébration de l'armistice a revêtu un caractère particulier.

Au-delà du protocole officiel, M. Kontz, historien allemand, a rendu un hommage tout particulier à Robert Schuman pour son investissement humain et politique par delà les frontières. Les enfants de l'école primaire ont symbolisé la fête de l'Europe au travers de drapeaux confectionnés par leurs soins et d'un défilé retracant l'entrée progressive des différents pays au sein de l'Union Européenne. Le passage improvisé d'un avion d'époque fut du plus

bel effet. Le cortège, escorté par des véhicules militaires américains (un grand merci aux chauffeurs venus de Septfontaines) a rejoint l'école maternelle. Une exposition retracant le destin si particulier des Malgré-nous (gracieusement prêtée par les archives départementales) y était présentée. De nombreux visiteurs ont pu découvrir les aspects historiques de cette période, illustrés des informations directement liées à Kanfen, dispensées par Messieurs Di Bartoloméo et Mangin tout au long du week-end qui a suivi.



01.05.2015 • La commune a tenu à rendre hommage à Marie-Josèphe et Gaston Klein à l'occasion de leur 65 ans de mariage.



Cérémonie du 11 Novembre  
La Lyre d'Hettange-Grande à l'honneur



04.12.2015 • Saint-Nicolas est venu rendre visite aux enfants des écoles ainsi qu'aux enfants de la Maison des Assistantes Maternels.



03.10.2015 • Une belle surprise attendait Martine Schneider à l'occasion de son départ en retraite. Les enfants, les parents d'élèves et l'APE lui ont organisé un départ en fanfare.



11.12.2015 • Concours des maisons fleuries  
1<sup>er</sup> prix : Mme Gérard - 2<sup>e</sup> prix : Mme Pfeiffer  
3<sup>e</sup> prix : Mme Bargagna



# Intercommunalité

## Réforme territoriale

Les communes ont manifesté leur inquiétude



L'année fut mouvementée pour les communes avec le projet de loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République). Au programme de ce texte figuraient entre autres la mise en place des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI), l'élection des délégués communautaires au suffrage direct et la baisse des dotations de l'État. Autrement dit, on allait tout droit vers la mort des communes, la collectivité territoriale la plus proche des habitants.

Les intercommunalités rema-

niées récupéraient plus de compétences au détriment des communes qui voyaient donc peu à peu leurs « vertus cardinales rognées et leur champ d'action restreint ». Partout en France, nombreuses ont été les collectivités à avoir manifesté leur inquiétude en collant un crêpe noir sur les panneaux de signalisation d'entrée de village. Cette mobilisation des élus locaux sans précédent a conduit l'État à revenir sur ses propositions. Mais l'existence des communes n'en demeure pas moins en sursis.

De gauche à droite : Nicole Greff, Daniel Breistroff, Nathalie Le Lay, Nadine Grosjean, Agnès Régnier, Didier Kaizer, Denis Baur, Didier Nicloux

## Les « Economeetings »

Quand l'intercommunalité parle aux entreprises

Chambre d'écoute, d'échange, de conseils apportés aux entreprises du territoire de la CCCE, les Economeetings organisés par la CCCE leur procurent la notoriété et leur offre des outils pour tisser le réseau économique et social.

Deux annuaires ont déjà été édités pour porter à la connaissance des habitants les savoir-faire installés dans nos communes. Il faut dire que notre territoire est riche de plus de 500 entreprises.

Par ailleurs, cette année, le temps d'une soirée au château de Preisch Thionville. Les entreprises de notre territoire bénéficient donc gratuitement de leurs conseils, d'un suivi et des formations proposées. Toutes ont été unanimes : sans Alexis, il aurait été plus difficile d'arriver à bout de leur création d'entreprise.

Ce retour conforte la CCCE à poursuivre ce partenariat qui a un coût. Enfin, les Economeetings de 2015 ont permis à la CCCE de présenter aux entrepreneurs l'accès direct aux



La rencontre entre les élus de la CCCE et les jeunes entrepreneurs a lieu au château de Preisch

achats et marchés publics qu'elle a mis en place via le site internet CCCE. Par cet outil, la CCCE aide les entreprises à s'approprier les consultations en cours, les accompagne lors de la constitution du dossier et répond à toutes leurs questions.

Plus d'informations auprès du service juridique - marchés publics : [acceuil@cc-ce.com](mailto:acceuil@cc-ce.com) ou tél. : 03 82 82 05 60.

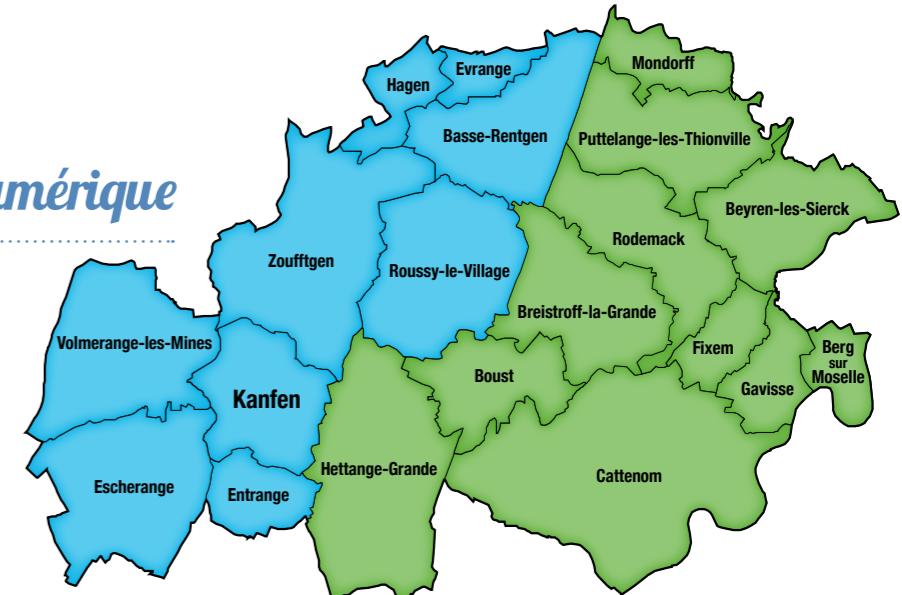
## Aménagement Numérique

La CCCE dans le projet Mosellan

L'économie numérique est devenue un facteur de croissance significatif à l'échelle macroéconomique. Le réseau Très Haut Débit que le Conseil Départemental de la Moselle a souhaité mettre en place, dans le cadre de la création du Syndicat Mixte « Moselle Fibre », permettra de supporter cette transition économique.

Ce syndicat regroupe, à ce jour, le Département de la Moselle et 18 Communautés de Communes mosellanes, soit 453 communes et approximativement 230 000 mosellans. Son projet est de déployer 144 000 prises FttH sur l'ensemble de son périmètre, dans un délai de 5 ans (soit une fin du déploiement escomptée en 2021) et pour un montant de travaux estimé à près de 200 millions d'euros.

Ce projet, que Patrick Weiten est allé défendre à l'Hôtel Matignon le 17 juin 2015, peut prétendre à une subvention étatique, estimée à 62 millions



d'euros. Connue fin février 2016, la réponse du gouvernement, si elle est positive, entraînera un accompagnement de la Caisse des Dépôts. Celle-ci s'est en effet engagée à mobiliser 20 millions d'euros de prêts sur fonds d'épargne pour le Syndicat, sous réserve d'une labellisation nationale du projet. Les autres financeurs sont le Département, à hauteur de 15 millions d'euros, les intercommunalités (500 € maximum à l'habitation), la Région et le Fonds européen de développement régional.

En ce qui concerne notre territoire, le déploiement de la fibre s'effectuera en deux phases. La première concernera le territoire en vert sur la carte ci-dessus et débutera dès 2017, si le calendrier est maintenu. La programmation des travaux pour le périmètre en bleu sur la carte est prévue pour 2018-2019.

L'investissement total que supportera la CCCE s'élèvera à 5,5 millions d'euros.

## Le syndicat de la Kissel

Objectif : mettre en œuvre des actions de restauration de la Kissel et de ses affluents

Les travaux de restauration de la Kissel et de ses affluents ont commencé en septembre 2011. Ils concernaient la Kissel et ses affluents : le Muhlgraben, le Reybach, le Wampich, le ruisseau de la Grange et le Warpich qui présentaient, sur le plan environnemental et sur le plan hydraulique, un mauvais état.

L'objectif du syndicat a donc été de mettre en place un programme d'aménagement à l'échelle du bassin versant afin d'améliorer la qualité globale des cours d'eau (berges, écoulements et végétation) tout en les rendant plus attractifs. C'est au total un peu plus de 27 km de cours d'eau qui ont été restaurés sur une durée de 3 ans pour un montant global de 597 125,09 € HT soit 714 368,32 € TTC financé à hauteur de 50 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, 30 % par le Conseil Régional de Lorraine, 10 % par le Conseil Général de la Moselle. La charge rési-

uelle pour la commune de Kanfen est de 17 088,30 €.

Au niveau de la commune, les travaux ont consisté en :

- la restauration de la végétation (aussi appelée ripisylve) sur environ 7 km de berge qui comprend l'enlèvement des embâcles gênant les écoulements, la coupe et l'élagage sélectifs (branches gênant l'écoulement, arbres menaçant de tomber...) et l'élimination des déchets
- la végétalisation des berges sur environ 1 km afin de les protéger de l'érosion, de créer des zones d'ombrages pour limiter le réchauffement de l'eau non favorable à la vie aquatique et favorisant la prolifération d'algues dans le cours d'eau, et pour redonner une entité paysagère aux cours d'eau. La présence d'une végétation restaurée contribue à maintenir des berges en bon état tout en recréant des conditions d'écoulement correctes. Cette restauration de la végétation

a également permis de retrouver un auto-curage.

Afin de pérenniser les travaux, le Syndicat engagera dès la fin de l'année 2016 un programme annuel d'entretien des cours d'eau susmentionnés.

Texte Émilie Desoeuvre



Des arbustes ont été plantés rue de la Kissel

## ■ Les agents

Quelques changements dans les effectifs de la commune.



*Joan Marcellant, ATSEM*



*Élisabeth Mangeard, ATSEM*



*Emmanuel Lebon, service technique*

Concernant l'école maternelle et suite au départ en retraite de Martine Schneider au 1<sup>er</sup> octobre 2015, la commune a recruté Joan Marcellant et Élisabeth Mangeard sur des postes d'ATSEM (Agent Spécialisé des Écoles Maternelles) à raison de 29 heures par semaine. Toutes deux exerçaient déjà au sein de l'école maternelle, en toute logique ces nouvelles fonctions leur ont donc été proposées.

Pour rappel, les ATSEM sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Elles ont également en

charge l'entretien des locaux après la classe. Les services techniques voient également leur effectif modifié.

Maxime Pellanda, embauché en avril 2013 sous la forme d'un « Emploi Avenir », a eu l'opportunité de signer un contrat en CDI après une formation réussie. Il a donc mis fin à son contrat avec la commune en décembre 2014.

Dès lors, il devenait urgent de recruter un nouvel employé pour les espaces verts.

Emmanuel Lebon nous vient de Yutz. Il a été embauché à temps plein en mai 2015 sous la forme d'un « Emploi Avenir » d'une durée d'un an renouvelable.

## Un véhicule électrique pour les services techniques

L'ancien véhicule utilitaire était devenu inutilisable du fait de son âge avancé.

La commune a eu l'opportunité d'investir dans un véhicule électrique neuf à bon marché. En effet, le prix d'achat est de 8 500 € TTC auxquels il faut déduire une subvention parlementaire de 3 500 € (soit un coût d'achat de 5 000 €). À cela, il convient de rajouter la location des batteries pour un coût de 80 € mensuels.

À l'heure de la COP21, la commune tenait à participer à l'effort écolo-



gique demandé. Il n'est pas inutile de rappeler que les véhicules électriques ne rejettent aucun polluant et ne produisent aucun bruit.

triques ne rejettent aucun polluant et ne produisent aucun bruit.

## ■ Subventions aux associations

Tableau récapitulatif des subventions versées aux associations et écoles en 2014 et 2015

	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ - ASSOCIATIONS LOCALES	MONTANT 2014	MONTANT 2015
SPORTIVES	Tennis Club de Kanfen	1 175 €	1 332 €
	Pétanque Kanfenoise	962 €	995 €
	Association Sportive Handball (section handball)	3 252 €	3 167 €
	Association Sportive Handball (Pérennisation emploi éducateur sportif)	681 €	0 €
CULTURE LOISIRS	Bouger à Kanfen (gymnastique)	1 162 €	1 285 €
	Amicale des Sapeurs-Pompiers	850 €	850 €
	Club du 3 <sup>e</sup> âge	560 €	560 €
	Association Kanfenoise Loisirs Arts Manuels	560 €	560 €
ÉCOLES	APE	640 €	640 €
	Arboriculteurs	640 €	680 €
	École primaire : participation aux frais de transport	3 000 €	3 000 €
	École maternelle : participation aux frais de transport	1 000 €	1 000 €
CCAS	CCAS : subvention de fonctionnement	0 €	1 000 €
	Association Éclous (Périscolaire)	34 405 €	39 954 €
	<b>TOTAL</b>	<b>48 887 €</b>	<b>55 023 €</b>

## ■ Les associations de la commune

**AKLAM** - Pdte : Rénilde JACOBS - [aklamkanfen@gmail.com](mailto:aklamkanfen@gmail.com)

**AMICALE DES SAPEURS POMPIERS** - Pdt : Raymond PILLOY - tél. : 03 82 50 67 75

**APE** - Pdte : Estelle BUTIN - [ape.kanfen@gmail.com](mailto:ape.kanfen@gmail.com)

**ASK (Handball)** - Pdt : Alain Ansaldi - tél. : +352 621 799 798 - [askanfen57@gmail.com](mailto:askanfen57@gmail.com)

**CLUB DU 3<sup>e</sup> ÂGE** - Pdte : Mauricette DAMAISON - contact en mairie

**CONSEIL DE FABRIQUE** - Pdt : André SCHWEITZER - tél. : 03 82 50 63 25 - [schweitzer.andre@wanadoo.fr](mailto:schweitzer.andre@wanadoo.fr)

**BOUGER À KANFEN** - Pdte : Michèle MALAGNAC - tél. : 06 84 84 84 19 - [e.tiennette@wanadoo.fr](mailto:e.tiennette@wanadoo.fr)

**PÉTANQUE** - Pdt : Gilbert LEVAL

**SYNDICAT DES ARBORICULTEURS** - Pdt : Gabriel LANG - tél. : 03 82 50 64 29 - [gabriel.lang@wanadoo.fr](mailto:gabriel.lang@wanadoo.fr)

**TCK (Tennis Club de Kanfen)** - Pdt : Stellio LADERVAL - [tc.kanfen@fft.fr](mailto:tc.kanfen@fft.fr)



*Les membres de l'APE avant le début du 1<sup>er</sup> bal organisé par l'association à l'espace socioculturel*



*Monstres, squelettes, araignées et autres sorcières prêts pour s'enquérir de bonbons dans tout le village*

## L'A.P.E. de Kanfen : ambition et réussite

*L'association des parents d'élèves a fêté ses 10 ans*

Au fil du temps et de l'envie des volontaires, des manifestations se sont créées (vente de potirons, marché de Noël, boum de carnaval, mini-olympiades de printemps, kermesse...). Les bénévoles de cette association n'ont cessé de développer et d'améliorer les manifestations afin qu'elles soient attractives. Ils essaient d'innover en terme d'animation et ont su instaurer une ambiance très conviviale et chaleureuse avec pour preuve directe l'adhésion de plus en plus de parents. Les manifestations se déroulent dans la bonne humeur et la joie garantissant pour partie leur succès.

Ces moments de convivialité sont nécessaires pour participer à la vie des écoles. La réussite de chacune des manifestations ne pourrait avoir lieu sans l'engagement et la participation des enseignant(e)s, de la mairie, des autres associations et surtout

des villageois, des parents, grands-parents... Le succès que rencontre l'APE serait impossible à réaliser sans leur concours. Les fonds récoltés lors de chaque événement sont reversés intégralement aux écoles à des fins éducatives. Sur l'année scolaire 2014/15, 2 704 € leur ont été reversés.

Le 10 octobre dernier, l'APE a décidé d'organiser son premier bal au sein de l'espace socioculturel du village. Ce fut un réel succès.

Cette soirée dansante a connu une belle participation à en juger par une salle comble. Ambiance et convivialité ont rythmé la soirée.

Un tour de force dont les 15 membres actuels de l'association peuvent être fiers car, réunir tout ce monde pour un premier bal tenait de la gageure. Mais, avec la volonté inébranlable qui les caractérise à chaque manifestation,

le pari fut relevé au-delà sans doute de toutes espérances. La réussite de cette soirée doit beaucoup au dynamisme de ces membres bénévoles, qui ont préparé cette manifestation plusieurs semaines durant.

Un grand merci à tous les participants.

L'organisation de ce bal avait pour but de financer un projet sur les arts du cirque dans le cadre du spectacle de fin d'année des écoles. Le bénéfice de cette soirée est de 1 800 euros. Il sera entièrement reversé aux écoles maternelle et élémentaire.

Une franche et fraîche réussite conviviale qui appelle à renouveler ce bal l'an prochain. Alors rendez-vous le 15 octobre 2016 pour danser et faire la fête.

## Halloween & potirons



Le 31 octobre dernier, l'APE n'a pas failli à la coutume d'Halloween, et cette année encore cette fête celtique a été des plus réussies à la grande satisfaction de tous les membres de l'association. Ainsi, plus d'une cinquantaine d'enfants du village, tous déguisés en monstres, squelettes, araignées, sorcières, ont déambulé dans les rues du village se présentant au domicile des Kanfenois qui, sous les incantations sans équivoque émises par les enfants, n'avaient d'autre choix que de les approvisionner en bonbons et autres friandises. À cet égard, les parents d'élèves tiennent à remercier tous les habitants qui ont réservé un accueil généreux aux enfants participant à leur manière à la pleine réussite de cet après-midi.

Après un tour de village, tout ce petit monde s'est rendu à la salle communale où les attendait un panel de boissons chaudes et froides appréciées de tous.

En fin d'après-midi, enfants et parents se sont séparés en se promettant de se retrouver à l'occasion d'une prochaine manifestation que la dynamique équipe de l'APE ne manquera pas de leur concocter prochainement...

*La vente de potirons a connu un vif succès*

*Textes fournis par les associations*



Photo ASK

## A.S.K.

*L'Association Sportive de Kanfen est sur tous les terrains : petite revue des troupes en présence*

La saison ayant démarré début septembre, les licenciés se sont bousculés pour l'inscription. On constate une forte augmentation de l'effectif de la section « baby-hand » qui dénombre pas moins de 25 jeunes chérubins. Les -9 et -11 ans sont là pour assurer la relève, nous vous invitons à venir les supporter lors du plateau organisé par le club samedi 30 janvier 2016 au matin. Les -13 ans garçons remettent le couvert avec leur entraîneur Anthony Calvaruso, après une saison difficile l'an passé, ils engrangent de plus en plus de succès. Les -13 ans filles, championnes en titre la saison dernière, continuent sur leur voie et sont dans le duo de tête, dans cette première partie de championnat. Le travail fourni avec leurs nouveaux coachs Camille Royet et Tatiana Iwan est très prometteur. Les -15 ans garçons récidivent comme l'an passé en tenant la tête de leur poule de championnat. Une nouvelle équipe s'est créée cette saison, les -18 ans garçons. Avec le club de Thionville et de Gandrange, cette équipe a vu le jour afin de permettre

à ces jeunes de pratiquer leur sport et c'est le club de Kanfen qui pilote cet effectif. Les séniors masculins, évoluant en championnat honneur régional, sont dans le milieu de tableau mais ne comptent pas en rester là et se promettent une deuxième partie de championnat haletante. Les seniors féminines entament leur deuxième saison en championnat Prénational, et les résultats s'améliorent. Elles sont actuellement sur le podium et leur entraîneur Hesham ne peut que s'en féliciter.

Au-delà des résultats sportifs, l'AS Kanfen s'emploie à organiser des manifestations, et ouvre continuellement ses portes à tous. Pour ce début de saison, se sont déjà tenus une soirée assiette campagnarde, un tournoi international pour les jeunes et le Bal du Nouvel An. Pour 2016, l'association proposera une soirée raclette, une journée crêpes, des plateaux jeunes, la 6<sup>e</sup> édition du vide-



Photo ASK



Photo AKLAM

## A.K.L.A.M.

*Association Kanfenoise de Loisirs Artistiques et Manuels*

Nous sommes une association de travaux manuels et créatifs. Nous nous réunissons les lundis et jeudis, de 20 h à 22 h, sauf en juillet et août. Les ateliers sont tenus dans l'ancienne salle communale - rue du Lavoir à Kanfen.

Nous faisons des créations avec différents matériaux : le papier, le carton, le tissu, la laine, la peinture

et bien d'autres encore. Nous créons des objets divers tels que : des boîtes de rangement en cartonnage, des cartes de vœux, de la décoration pour Noël. Nous faisons également de la couture : des ours, des sacs, des trousses, des chats cale-porte, etc. Les idées viennent de nos membres et les tendances du moment. Chacun est libre de faire des suggestions et /

ou de partager son savoir-faire. Dimanche 24 avril 2016, nous organiserons la 6<sup>e</sup> édition des « Puces des Couturières et des Loisirs Créatif » à l'espace socioculturel de Kanfen.

**Présidente : Renilde Jacobs**  
**Contact : aklamkanfen@gmail.com ou encore mieux, venez nous rendre visite pendant nos ateliers.**

## Bouger à Kanfen

*Association de gymnastique*

L'association « Bouger à Kanfen » propose des activités sportives accessibles à tous, en début de soirée, au Gymnase communautaire de Kanfen.

Appréciez vous-mêmes :

Le lundi, 1 h 30 d'activité de renforcement musculaire. Le mercredi, 1 heure d'activités variées qui s'adresse à un public souhaitant se défouler, c'est cardio et tonique. Toujours le mercredi, 1 h de Ballon Suisse : très apprécié par tout public en recherche d'un travail postural axé sur les muscles dorsaux. Le jeudi, 1 h de Gym forme et bien-être, activités telles que Pilates, équilibre, mémoire, stretching.

Le jeudi, la salle accueille le badminton. Nouvellement créée, l'activité Marche Nordique, tous les samedis matin a trouvé un public très fidèle.

Il n'est jamais trop tard pour démarrer une activité physique, venez nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

**Programme détaillé sur le site de la Mairie, rubrique Associations sportives.**  
[www.kanfen.fr/associations/les-associations/gymnastique.html](http://www.kanfen.fr/associations/les-associations/gymnastique.html)

## Macadam

*Un été sportif pour les jeunes*

En partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle, la CCCE a organisé l'opération Moselle Macadam Jeunesse Pass'Sports de la CCCE pour la troisième année. Treize associations sportives locales ont participé à l'organisation et à l'animation des activités. Notons que

parmi les clubs partenaires figurait « La Pétanque Kanfenoise ». Ainsi, du 6 au 10 juillet et du 17 au 21 août 2015, les associations ont permis aux jeunes de 11 à 15 ans du territoire de découvrir gratuitement divers sports pratiqués dans les communes membres de la CCCE et au sein des

équipements sportifs communautaires. Lors de la première semaine de l'opération Macadam, l'escrime et le tennis étaient par exemple proposés au gymnase à Kanfen. Vive le sport !

# Finances Communales

## Budget 2015

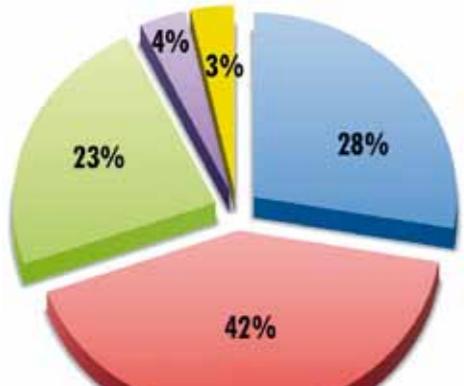
Chaque année, les élus sont confrontés à la préparation et au vote du budget. Son élaboration et son adoption constituent la phase essentielle de la gestion d'une commune. Avec la poursuite de la baisse des dotations de l'État et l'exigence des investissements publics sur notre commune, l'exercice devient de plus en plus difficile. Néanmoins, la

municipalité a fait le choix de réduire ses dépenses de fonctionnement et de maintenir la fiscalité à son niveau de 2008. Voté en mars 2015, le budget primitif de notre commune présente une section de :

- fonctionnement en équilibre à 783 000 €
- investissement en équilibre à 1,45 million d'euros

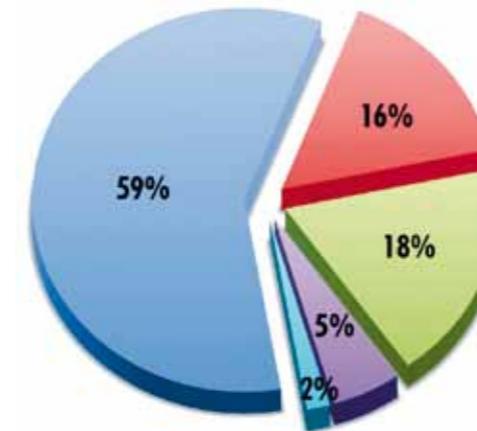
**La consommation des crédits arrêtée au 17 décembre 2015 s'établit comme suit :**

### Budget de fonctionnement



DÉPENSES : 624 833 €

Charges à caractère général	173 337 €
Charges de personnel	261 392 €
Charges de gestion courante	145 103 €
Charges financières	23 272 €
Atténuation de charges CCCE	21 729 €



RECETTES : 804 358 €

Impôts et taxes	472 188 €
Dotations, subventions, participations	126 729 €
Ventes de produits (forêts, etc)	148 818 €
Attenueation de charges (emplois aidés)	42 415 €
Autres produits	14 208 €

### Dépenses d'investissement

Les principales opérations réalisées en 2015

1 - Construction de l'espace socioculturel (2 <sup>e</sup> tranche) .....	644 867 €
2 - Espace socioculturel - Cuisine .....	46 945 €
3 - Espace socioculturel - Mobilier .....	35 640 €
4 - Acquisition de terrains (forêt, zone verte) .....	22 839 €
5 - Véhicule électrique .....	8 500 €
6 - Déneigeur thermique .....	3 909 €
	<b>762 700 €</b>

### Les trois taxes

	Moyenne des communes CCCE
Taxe d'habitation .....	13,60 % ..... 16,16 %
Taxe foncière bâti .....	16,84 % ..... 16,40 %
Taxe foncière non bâti .....	78,65 % ..... 69,40 %

MAINTIEN des  
TAUX D'IMPOSITION  
depuis 2008

## Evolution 2010 - 2015

### Dépenses de fonctionnement

On constate que l'effort a notamment été porté sur les frais de personnel qui ont été réduits de 18 862 €.

2010	2011	2012	2013	2014	2015 (17/12/15)
617 688 €	587 633 €	677 314 €	735 056 €	661 320 €	624 833 €
		+ 15,13 %	+ 8,56 %	- 10,03 %	- 4,45 %

### Produit fiscal

Les recettes fiscales représentent 53 % des recettes totales pour 2015. La commune peut également compter annuellement sur les recettes issues des produits forestiers (122 271 €)

2011	2012	2013	2014	2015
336 960 €	376 384 €	409 328 €	423 985 €	427 162 €
+ 11,69 %	+ 8,75 %	+ 3,58	+ 0,75 %	

### Répartition du produit des contributions directes en 2015

Taxe d'habitation	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti
239 496 €	171 936 €	15 730 €

### Baisse des dotations de l'État

Le gouvernement poursuit sa politique de baisse des dotations de l'État

Après le gel en 2013, puis une baisse de 1,5 milliard d'euros en 2014, le gouvernement confirme la diminution des concours financiers de l'État aux collectivités. Dans ce cadre, c'est encore 3,6 milliards de dotations qui vont être retirées aux communes au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Cette participation accrue et contrainte des collectivités au redressement des finances publiques est injuste et inefficace. La DGF est versée aux communes pour compenser le transfert des compétences assumées jusqu'en

1982 par l'État ou ses services déconcentrés (ex : la construction et l'entretien des écoles, l'attribution des crédits aux écoles pour l'achat de livres...)

Cette participation accrue et contrainte des collectivités au redressement des finances publiques est injuste et inefficace. En cette période de crise où les besoins de protection de la population explosent, où la nécessité de

financer des projets d'investissement et de renforcer les services publics locaux est encore plus forte, diminuer les dotations aux collectivités réduit dangereusement l'action des communes.

Fragiliser la situation de la majorité de nos concitoyens et ralentir l'activité économique locale constituent un non-sens au moment où l'action publique devrait être orientée vers l'emploi et la justice sociale.

### Variation de la dotation Globale de Fonctionnement pour la commune de Kanfen entre 2010 et 2015

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dotation forfaitaire	103 933 €	105 093 €	107 313 €	108 255 €	102 350 €	87 824 €
Dotation solidarité rurale	12 053 €	11 780 €	11 303 €	11 386 €	11 356 €	11 572 €
Dotation de péréquation	17 100 €	5 400 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>133 086 €</b>	<b>122 273 €</b>	<b>118 816 €</b>	<b>119 641 €</b>	<b>113 706 €</b>	<b>99 396 €</b>

Encore 14 000 € de perte liée à la baisse des dotations de l'État soit - 12,58 %

**ALAIN KAIZER**  
06 11 37 55 55  
email : kaizer.alain@aliceadsl.fr

**TERRASSEMENT**  
1, rue Robert SCHUMAN - 57330 KANFEN

**LARA** KEBAB - GRILL KANFEN

**03 82 88 27 77**

**ID'ARCHITECTURE**

ANTONIE Sauer / BBAU Géolys / NACO Nicolas  
Espace Cormontaigne - 2 boulevard Henri Becquerel - 57970 YUTZ  
tel: 03.55.84.00.04 e-mail: idarchi.agence@gmail.com

**SOCIETE BOGUET**  
Électricité Générale  
Chaudage électrique intégré  
Ventilation mécanique contrôlée  
Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €. - Locataire gérante

6, place du Marché - Tél. 03 82 58 11 83 - Fax 03 82 58 92 92  
108, rue du Général Henry (dom) - Tél. 03 82 58 47 10  
57290 FAMECK

**Boulangerie pâtisserie salon de thé**  
Le Fournil de Käffen  
*Danny Le Doué*  
fabrication artisanale

**OUVERT 7 JOURS SUR 7**  
de 4h30 à 19h30

36 rue de Hettange  
57330 KANFEN  
tél. : 33 (0)382 87 10 00  
lefournildekaffen@gmail.com

**MACONLUX**

Tél.: +352 26 52 11 40      constructions  
Fax: +352 26 52 11 41      façades  
e-mail: maconlux@pt.lu      plafonnages  
www.maconlux.lu      carrelages

**Pour vos fêtes de Noël**  
**Vente de sapins**  
Parking de covoiturage  
**À KANFEN**  
Livraison gratuite à domicile

**GPA**  
REHLING

Assainissement - Eau Potable  
03 82 88 28 10

**citéos**

Éclairage public  
Mise en valeur du patrimoine  
Illuminations festives  
Équipements urbains dynamiques

ZAC Unicom - 57970 BASSE-HAM  
Tél. : 03 82 56 68 98 - Fax : 03 82 82 95 33

**SARL NAGELSCHMIT**  
Chauffage - Sanitaire - Entretien - Dépannage

12A, Cité des Officiers  
57970 KOENIGSMACKER  
Tél : 03.82.58.22.40 / 06.74.97.94.40  
Fax : 09.64.32.43.72  
laurent.nagelschmit@orange.fr

**La P'tite Bûche**  
Bois de chauffage

- Livraison de bois sec toute l'année
- Bois sur de qualité premium
- Tassement à domicile sur demande

(+33) 6 72 26 95 57  
laplitezbuche@gmail.com  
3 rue de Lorraine • 57330 KANFEN

**MENUISERIE MEBESI**  
Jacques MACHADO

11, rue du Bac  
57970 BASSE-HAM

Tél. : 03 82 51 13 43  
Fax : 03 82 51 01 80

**Stephane Van Landeghem**  
Haute Coiffure Francaise

26 avenue de la liberté  
Volmerange les mines  
57330  
03.82.50.29.99  
www.stephanevanlandeghem.com

**Nos prestations :**  
Compositions - Plantes  
Évènements  
Décorations - Objets

**Tél. : 03 82 88 35 25**  
**PROCHAINEMENT SUR KANFEN**

**ID Fleurs**  
créateur d'émotions

**S.A.S. LADROSSE-KRUPA**  
Chauffage | Sanitaire | Climatisation | Energies nouvelles

29, rue des Feuves  
57070 METZ  
03.87.22.22.23  
ladrosse.krupa@orange.fr

**RESTAURANT «LA LORRAINE»**  
CHAMBRES HÔTELIERES

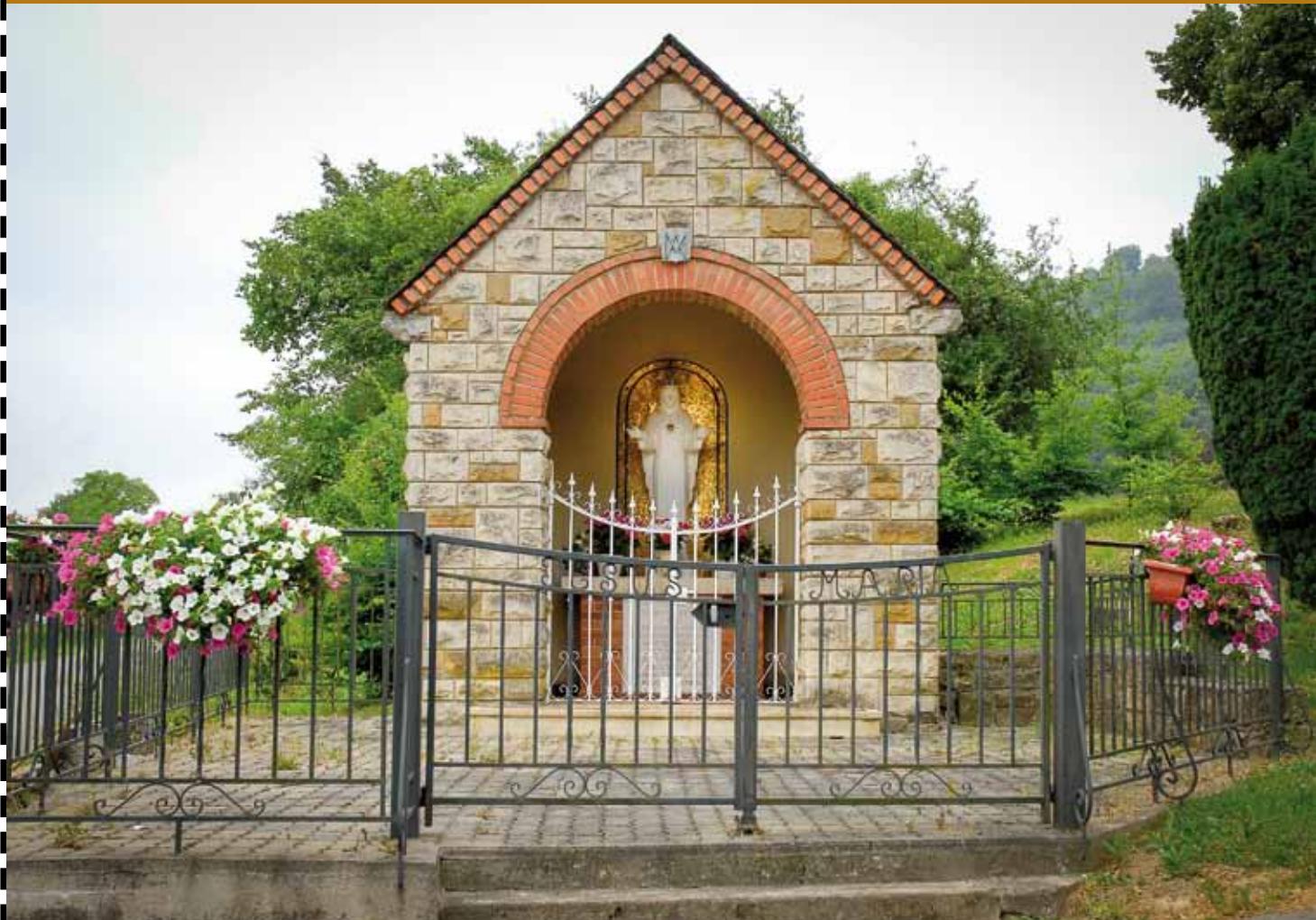
TÉL. 03 82 83 40 46 • (0033) 3 82 83 40 46  
e-mail : info@la-lorraine.fr - www.la-lorraine.fr  
Fermé les lundi et mardi

Merci à nos partenaires qui nous permettent de financer cette publication.

**1954**

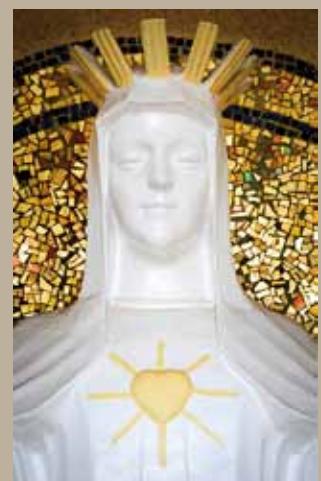
# Oratoire Notre Dame de Beauraing

## FICHE PATRIMOINE *de Kanfen*



De la terrasse de l'ancienne maison curiale, on peut apercevoir le cul de four de l'oratoire consacré à Notre Dame de Beauraing, un bourg frontalier de la province de Namur en Belgique. La Vierge y serait apparue trente trois fois, entre le 29 novembre 1932 et le 3 janvier 1933, à cinq enfants de la localité : Fernande, Gilberte et Albert Voisin, Andrée et Gilberte Degeimbre. On doit cette vénération à la Reine des Cieux, apparue sous l'aubépine du jardin des sœurs de la doctrine Chrétienne de Beauraing, à l'abbé Louis Michelot, curé de Kanfen de 1952 à 1979. « Parmi les nombreuses intentions pour lesquelles la statue avait été érigée à mi-côte de Keybourg », on peut relever, dans la relation de sa bénédiction le 23 septembre 1954, le souci « d'encourager les fidèles, après une courte halte devant elle, à continuer leur route vers le Christ à l'église », le rappel « de la dévotion au cœur immaculé et dououreux de Marie », le besoin de disposer « d'un reposoir à la procession de la solennité du Sacré cœur ». La petite chapelle a été construite sur le modèle de l'arcade monumentale qui recouvre, dans le sanctuaire de Beauraing, un autel dédié à la Vierge. Signe ou mépris des généreux bâtisseurs pour les restes vénérables du passé « toutes les anciennes pierres tombales du cimetière », y compris celles qui dataient du XVIII<sup>e</sup> siècle, furent réemployées pour son édification. « Ni architecte,

ni entrepreneur ! Le principal et le plus dévoué collaborateur du curé fût Henri Winckel - Meilchen, mineur de Kanfen, aidé par Gaston Klein. La façade a été bâtie et taillée par un autre mineur, Angelo d'Agostini de Volmerange-les-Mines. La voûte et le crépi ont été faits également par ce travailleur. Son frère Gino a posé la mosaïque d'or ». Vêtue d'une robe blanche sans ceinture, parée d'une couronne de soleil, la statue de Notre Dame au cœur d'or est la réplique exacte de celle qui attend les pèlerins sous l'aubépine belge depuis 1951. « Elle a été coulée en fonte à Vaucouleurs sur un modèle de plâtre envoyé spécialement pour cela par l'artiste même, Aurélien Pierroux de Beauraing ». Posée sur un nuage, symbole du ciel, elle accueille toujours, à bras ouverts, les trop rares fidèles qui gravissent le chemin qui conduit aux marches de ce palais Christique que sera toujours l'église Saint-Maurice.



Notre Dame au cœur d'or